

Alerte sur un PLU, destructeur des espaces Verts !

Depuis 18 mois, j'ai été discret sur les politiques municipales, pour laisser à la nouvelle équipe le temps de trouver ses marques. **Mais aujourd'hui**, ancien adjoint aux espaces verts, à l'urbanisme et au développement durable, **je me dois d'alerter les aulnaysiens**. Je ne reviendrai pas sur les déjà nombreuses critiques justifiées faites à ce PLU comme la disparition de la piscine qui passe en zone UD, petit collectif, privant toute une génération d'enfants de piscine, ni sur la mauvaise compréhension de certains éléments du SDRIF.

J'insisterai sur le règlement du Plan Local d'Urbanisme. Un règlement qui est bien éloigné des articles gentils du journal municipal présentant le PLU et du mode trop classique de pseudo-concertation qui n'a pas expliqué les changements et quels changements ! Jugez-vous mêmes !

ALERTE sur les terrains des services des espaces verts :

Des immeubles de grande hauteur à la place des serres municipales !

Des terrains déclassés au profit de la zone UH
(zone aux bâtiments de 20 mètres, la plus carencée en espaces verts : 20% seulement).

Détruites les serres municipales qui attirent de très nombreux visiteurs et constituent un lieu de savoirs, d'échanges entre la population et nos agents du service des espaces verts, un lieu de production pour une grande partie des plantes et fleurs de nos parterres et jardins municipaux.

Détruit le jardin pédagogique ouvert aux écoles et aux aulnaysiens trop souvent privés de jardins,

Détruits les champs de production notamment de chrysanthèmes qui font la renommée de la ville

Détruit le savoir faire de tout un service, connu pour son professionnalisme, sa créativité, son souci du développement durable et l'intégration de nombreux jeunes en formation...

Détruit le classement de notre ville en 4 fleurs, le rayonnement de notre ville et la fierté des aulnaysiens !

Au nom de quoi ? de la trop souvent brandie réduction budgétaire ?

Notre ville doit au contraire faire vivre ses espaces aux services de la population du nouveau territoire du grand Paris auquel nous allons adhérer au 1er janvier 2016.

Aulnay doit en être le cœur vert, nous devons avoir **une ambition paysagère** pour un territoire très urbain et marqué par une densité forte. Aulnay doit porter la lutte contre le changement climatique, les îlots de chaleur par la végétalisation de nos places, de nos rues et espaces collectifs.

Nous avons **un savoir faire à préserver et même à développer par un centre de formation** aux métiers de la ville et des espaces verts.

La ville ne peut se contenter de construire, elle doit produire les équipements qui profiteront aux habitants : écoles, médiathèque...mais aussi permettre une qualité de vie renouvelée en faisant du paysage : fleurs, arbres, murs végétaux, agriculture urbaine, le socle de sa politique de qualité de vie à Aulnay-sous-bois. C'est la condition pour réussir une ville agréable à vivre et qui allie nouvelles constructions et bien vivre.

Ce PLU doit être combattu en faisant entendre votre voix auprès du commissaire enquêteur avant le 7 novembre 2015 notamment :

- **en relevant les non-dits, les éléments cachés** découverts à la faveur d'une lecture attentive de la carte de destination des sols. Cette destruction des serres comme bien d'autres éléments aurait dû figurer dans les documents préparatoires et notamment le journal municipal.
- en demandant le retour en zone US et UV des terrains des espaces verts et plus largement des services techniques municipaux, patrimoine de tous les aulnaysiens.
- en demandant le retour du terrain de la piscine en zone US.